

CA uB du 25 mars 2019

I) Informations du Président et du Vice-Président

- Retrait des points VIII et IX de l'ordre du jour.
- Concernant les frais d'inscription des étudiants étrangers (point VIII), le décret n'est pas encore publié. Il est donc impossible de proposer une délibération en CA. Au niveau de la COMUE un groupe de travail est constitué pour trouver une position commune sur le sujet. Les deux Présidents des universités sont favorables à l'exonération de ces droits.

II) Présentation du rapport annuel d'activités 2018

Ce rapport annuel des activités de l'université de Bourgogne sur l'année 2018 aborde ses ressources, ses missions et toutes les activités de l'année écoulée. Il est consultable sur le site web de l'université : <http://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2019/03/CA-25032019-delib1-raa-2018.pdf>

Approuvé, 25 voix pour, 4 abstentions.

III) Questions financières

1. Régime de TVA applicable aux crédits de recherche

Il est possible de demander une exonération de TVA sur les crédits de recherche. Lors de ce CA il est demandé aux administrateurs de voter ce principe applicable au 1^{er} janvier 2019 à l'uB.

Approuvé, unanimité

2. Remboursement forfaitaire des frais d'hébergement des agents partant en mission (modification délibération CA 03 avril 2013)

Un arrêté du 26/02/2019 vient de modifier les indemnités de mission prévu dans la fonction publique. Lors de ce CA il est rappelé qu'il est préférable de passer par le marché de l'uB pour ces prestations. Il est également proposé par dérogation de modifier l'indemnité de nuitée à :

- Paris : 125 euros,
- Grandes villes (+de 200 000 mille habitants) et métropole du Grand Paris : 100 euros,
- Villes de province : 80 euros.

Approuvé, unanimité

3. Tarifs, subventions et dons

Approuvé, 28 pour 1 vote contre.

4. Sorties d'inventaire

Approuvé, unanimité

III) Travaux du Comité Technique (CT) du 7 mars 2019

Vous pouvez retrouver notre compte rendu du comité technique du 7 mars sur notre blog :

<http://dijon.blog.snptes.org/>

1. Additif à la campagne d'emplois enseignants 2019

Contrairement à ce qui a été annoncé en CT le poste supplémentaire est affecté à l'IUT de Dijon – Auxerre.

Le SNPTES vote pour

Approuvé, 25 voix pour, 2 abstentions.

2. Périmètre des bureaux de commission de proposition de l'uB

Approuvé, unanimité

3. Primes de charges administratives d'intérêt général : additif

Afin de prendre en compte les modifications de certaines vice-présidences de l'uB, il est proposé de voter sur ces ajustements et de valider les montants de primes afférents.

Le SNPTES s'abstient

Approuvé, 23 voix pour, 2 contre 2 abstentions

4. Procédure d'avancement local des enseignants-chercheurs : actualisation de la CALECHE

Approuvé, unanimité

5. Dispositif de télétravail rentrée 2019

Le SNPTES demande la mise en place d'une expérimentation sur les fonctions nécessitant l'utilisation des logiciels métier, afin d'ouvrir la possibilité de télétravailler à toutes les catégories de personnel.

Le SNPTES vote pour.

Approuvé, 27 voix pour, 2 abstentions.

6. Revalorisation indiciaire des personnels contractuels en CDD

Au cours de la séance 2 votes. Un sur les indices et un sur la charte.

• **Revalorisation indiciaire**

La direction de l'uB accède aux revendications du SNPTES concernant la revalorisation des salaires de personnels en CDD pour les aligner, à minima, sur les pieds de grilles des corps équivalents de fonctionnaire.

Approuvé, 27 voix pour, 2 contre.

• **Modification de la charte de gestion des agents contractuels**

Initialement les organisations syndicales étaient contre, il n'y a pas eu de concertation pour les modifications proposées en séance. Le SNPTES demande, qu'à minima les grilles des CDD, comme proposé pour celles des CDI, suivent automatiquement les évolutions des grilles des titulaires, ce pour éviter de se retrouver confronté aux décrochages constatés ces dernières années. Le SNPTES vote contre.

Approuvé, 18 voix pour, 10 voix contre et 1 abstention.

7. Dispositif de déroulement de carrière des personnels en CDI

• Pour les enseignants du second degré en CDI

Le SNPTES vote pour.

Approuvé, 28 voix pour, 1 contre

• Pour le personnel BIATSS

Le SNPTES vote pour.

Approuvé, 27 voix pour, 2 contre

8. Communication des bilans sociaux 2016 et 2017

Il est souligné une augmentation des arrêts maladie et des accidents de service, c'est préoccupant.

Approuvé, unanimité

V) Questions relatives aux Ressources Humaines

Contingent de CRCT attribué par l'établissement pour 2019/2020 : 6 semestres

Le SNPTES s'abstient

Approuvé, 25 voix pour, 1 contre, 2 abstentions

VI) Création d'un diplôme interuniversitaire "Enseigner l'informatique au lycée" pour l'option NSI (Numérique et Sciences Informatiques)

Approuvé, unanimité

VII) Questions relatives au Pôle Patrimoine

1. Dossier de demande d'expertise du projet de restructuration partielle de l'ESIREM, aile G du bâtiment Sciences Mirande, opération inscrite au Contrat de plan État Région 2015 – 2020

Objectif : redonner plus de surface à l'ESIREM en place à l'aile G de Mirande. Ce, pour faire face aux hausses d'étudiants.

Approuvé, unanimité

2. Avenant au dossier d'expertise du projet de construction du Learning centre qui avait fait l'objet d'une délibération favorable lors du CA du 1er juillet 2015.

Approuvé, 24 voix pour, 1 abstention

VIII) Exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers en mobilité internationale Reporté

IX) Dossier "Université européenne" Reporté

X) Reversement de la subvention régionale aux associations reçue dans le cadre du projet PAVE (partenariats attractivité et vie étudiante)

Approuvé, unanimité

XI) Compte rendu et approbation de conventions et de contrats

1. Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'université de Bourgogne

Approuvé, 21 voix pour, 1 abstention

2. Compte-rendu des conventions hors subvention

XII) Questions diverses : pas de question

Bilan annuel du programme de prévention des risques professionnels pour 2018. (pour information des administrateurs